

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS



Si l'ouverture du débit de boisson a lieu sur le domaine public (rue, parking, place publique) veuillez remplir également le formulaire Occupation du Domaine Public pour Festivités).

(Demande à remettre en mairie **un mois avant la manifestation**)

Cette demande concerne l'ouverture d'un débit de boisson des deux premiers groupes, à savoir :

- les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool.
- les boissons du 1er groupe, les vins, bières, cidres, poiré, hydromel, les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et de jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool.

Je soussigné (e) (nom prénom, domicile, adresse mail pour l'envoi de l'autorisation, numéro de téléphone)

.....
.....

Agissant en qualité de : "président, secrétaire, trésorier, membre" de l'association..
(Rayer les mentions inutiles)

Nom et adresse de l'association organisatrice.....
.....

Sollicite conformément aux dispositions du code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

À l'occasion de..... ;

à (lieu exact de la manifestation)

Le.....

Horaires d'ouverture du débit de boissons : de..... H.....à.....H.....

Je déclare ne pas avoir déjà obtenu pour l'année civile en cours 5 autorisations d'ouverture de débits de boissons temporaires de 2^{ème} catégorie.

Fait à..... **Le**.....

Signature,

Vous pouvez envoyer votre demande à l'une des adresses suivantes :

Hôtel de ville – 368 rue de la Libération – 83390 PUGET-VILLE –

Par mail : mrettel@puget-ville.fr

Fax : 04 94 13 82 01

Pour tous renseignements : 04 94 13 82 00